

# PRÉFACE

DE JEAN GUILAINE

L'Âge du bronze de la sphère méditerranéenne connaît un renouveau d'intérêt et l'on ne peut que s'en féliciter. Il est vrai que cette période a longtemps manqué de visibilité et d'une sorte de cohérence globale.

Manque de visibilité d'abord. L'exemple du sud de la Gaule est ici patent. Songeons que jusque dans les années 1950, les archéologues méridionaux allaient jusqu'à nier son existence. Obnubilés par la richesse des sépultures collectives, ils admettaient une perduration de "l'Énéolithique" jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> millénaire avant l'ère. Souvenons-nous de la classification en cinq phases de l'Énéolithique du Narbonnais due à Ph. Hélène ou à l'"Énéolithique prolongé" d'Aquitaine de G. Fabre. Prenait ensuite le relais un Premier Âge du fer tentaculaire : dans les quatre phases que M. Louis et O. et J. Taffanel accordent à cette période, les deux premières sont en effet "confisquées" à l'Âge du bronze. Il a donc fallu mettre en chantier une réélaboration typologique et chronologique pour bien faire apparaître ce qui relevait du Bronze évolué en faisant notamment basculer dans cette période le complexe Mailhac I et ses prémices.

Manque de cohérence ensuite. Cela tient beaucoup à l'ambiguïté de l'expression "Âge du bronze", très fédératrice sous l'angle technique, mais moins opératoire sous celui des organisations sociales sous-jacentes. Comment faire cohabiter des sociétés aussi différentes que l'état "grand format" (comme l'expriment l'Égypte pharaonique et l'Empire hittite), les petits royaumes ou cités-États du Levant ou de l'Égée, enfin les communautés "rurales" d'Occident qui n'ont pas encore transgressé le modèle du village ? Avec, en plus, cette démarcation, à mon sens surévaluée, que créent les premiers écrits, introduisant ainsi une césure entre monde à archives et monde de l'oralité. En Méditerranée de l'Ouest aussi, chez les "barbares", les sociétés, bien que "villageoises" ne sont certainement pas semblables. Comment, dans la seconde moitié de la période, mettre sur le même pied le fonctionnement de simples fermes ou hameaux et celui de grands sites ceinturés (*cf.* Carsac : 25 hectares) ou de gros villages fossoyés et fortifiés, aux allures proto-urbaines comme le sont certaines Terramare de l'aire padane ? La Sicile est un bon exemple de cette confrontation précoce entre indigènes et "orientaux" au cœur du II<sup>e</sup> millénaire. Il y a là, sous l'angle des structures sociales, un large champ de recherche à explorer. Nos collègues espagnols ont quelquefois travaillé sur ce thème, jusqu'à parfois se demander si la formule de l'état n'avait pas déjà vu le jour en contexte argarique.

On voit bien que l'intérêt de l'Âge du bronze méditerranéen réside précisément dans sa position de "marge" entre un monde néolithique déclinant et un Orient novateur et en constante expansion. S'agit-il déjà d'une période "historique", se demande A. Lehoëff ? Si l'on prend l'écriture comme marqueur frontalier, certes pas en Europe centrale ou occidentale. Mais si l'on met en avant les compétences techniques, on ne fera par contre guère de différence entre les productions métalliques levantines, mycéniennes, terramaricoles ou scandinaves. Laissons donc de côté ces deux marqueurs – écriture et métal – et habituons-nous à penser en termes de circulations d'idées, de personnes, de biens et l'on se rendra alors compte que la sphère des palais et les populations d'Occident vivent dans un même ensemble plus ou moins interactif et s'insèrent dans un même temps "historique".

L'archéologie ne distingue sans doute pas encore suffisamment ces réseaux en partie masqués par le caractère autochtone de la plupart des productions matérielles, mais je ne doute pas que l'avenir n'aura de cesse de les débusquer. Dès lors tombera cette absence de cohérence, cette bipartition préjudiciable entre deux mondes supposés.

L'archéologue de l'Âge du bronze peut-il "écrire l'histoire" ? Sortir de la matérialité de ses données pour en tirer des hypothèses à valeur historique ? R. Orgeolet et M. Pomarède prennent l'exemple des états minoens. À l'image d'un souverain vivant en son palais et assurant une redistribution, clé de la paix sociale, les archéologues post-processualistes estiment, suivant certains anthropologues, que les dominants tiraient leur pouvoir de l'idéologie et l'entretenaient par le recours à diverses formes de rituels.

On se trouve donc bien ici entre deux types d'interprétation : la première qui tente d'exploiter une documentation tangible et la seconde qui, dans sa recherche légitime d'autres hypothèses, prend une certaine distance par rapport aux faits disponibles. C'est en restant, lui, au plus près des composantes céramiques, que J. Zurbach essaie d'écrire une forme d'histoire à Milet (Asie Mineure) au Bronze récent III. Les récipients de sources diverses ne peuvent-ils traduire que des productions importées, seulement inspirées de l'extérieur, voire carrément autochtones ? L'auteur va plus loin et s'interroge sur des processus de colonisation ou d'incursions brutales qui pourraient se cacher derrière le calme supposé de ces va-et-vient.

De même T. Lachenal questionne-t-il les processus ayant favorisé les relations, terrestres ou maritimes, entre l'Italie et le midi de la France à l'Âge du bronze. Relations d'abord fortes avec l'Italie centrale puis glissant peu à peu vers le nord de la péninsule avant de disparaître face à la montée des influences continentales après -1200. Mais précisément, en quoi la crise qui déstabilise le monde palatial, et notamment mycénien, perturbe-t-il les transactions adriatiques et, au-delà, la sphère des Terramare ? À quoi attribuer l'effondrement de celles-ci ? On a parlé du rôle du climat. Fut-il le seul ?

De ces circulations d'objets, les bronzes sont d'autant plus intéressants que leur fabrication est somme toute restée peu développée dans le sud de la Gaule ; aussi les importations ou les influx italiques, continentaux ou atlantiques y signent-ils des courants de diverses provenances. Reprenant un dossier que j'avais un temps abordé, celui des épées, A. Beylier traque ces divers mouvements, indice que le Midi restait tout au long de l'Âge du bronze largement ouvert à des influences multiples. Les cachettes méridionales sont toujours rares au Bronze final. Celles des Alpes-Maritimes, analysées ici par R. Mercurin, et en particulier les plus importantes (Clans, Le Mont-Gros), attribuables au Bronze récent, traduisent pour leur part des affinités continentales et italiennes. Il faudra attendre le Premier Âge du fer pour que se constituent en Bas-Languedoc de gros dépôts de bronzes, aux composantes pour une large part "externes" à la zone d'enfouissement.

P. Boissinot, prenant en compte l'imprécision des rares textes les mentionnant, s'interroge sur l'assimilation des Élysiques aux populations narbonnaises de l'Âge du fer et dont A. Nickels proposait de voir l'émergence dès la phase Grand Bassin I de Mailhac. Il est vrai qu'entre Agde et Narbonne (et un peu vers le Roussillon) s'est développé au VII<sup>e</sup> siècle un faciès original, défini au plan archéologique par une série de traceurs spécifiques. Je voudrais apporter un argument que ne semblent pas prendre en compte ni Boissinot ni Nickels : ce même territoire est celui où se concentrent les gros dépôts launaciens en partie constitués de pièces locales, d'importants bronzes drainés depuis la plus grande partie de la Gaule et de quelques productions italiques ou étrusques. Ce territoire était donc l'aboutissement dès le VII<sup>e</sup> siècle de voies terrestres nord-sud de grande importance et qui, par les embouchures de l'Aude et de l'Hérault, étaient des aires portuaires

ouvertes sur la Méditerranée. Les vestiges “launaciens” que j’ai pu reconnaître en Sicile en disent long sur le rôle probable de cette sphère où, par ailleurs, sont attestées les plus anciennes importations grecques ou puniques. Nul doute que cette région, en raison des contacts précoces qu’elle a alimentés, ait acquis très tôt une renommée susceptible d’être retenue et louée par certains auteurs.

Quant au Mailhacien, l’usage du mot s’apparente à la pratique des préhistoriens de désigner une “culture” archéologique à partir du contenu d’un site éponyme représentatif. Il est bien certain que Mailhac n’est qu’un site du groupe Mailhac I, essentiellement connue par sa nécropole du Moulin et rien de plus.

Pour rester dans des problématiques historiques, on trouvera aussi dans ces pages des passages touchant à un autre peuple énigmatique : les Shardanes. Comme à propos des Élysiques, nous ignorons si les Shardanes étaient des Sardes et si des Sardes ont donc notamment combattu aux côtés des “Peuples de la Mer”, eux également aux origines toujours aussi floues. On se doutait bien que les Shardanes n’avaient pas été les savants architectes venus initier les barbares mégalithiques corses à l’art de bâtir. Dans *La Mer partagée*, j’avais parlé de “*torre sans Torrèens*”. Mais K. Peche-Quilichini va plus loin et attribue les torre au Bronze ancien et au Bronze moyen, donc antérieurement à une supposée invasion maritime autour de -1400, selon R. Grosjean. Globalement, les torre précèderaient donc l’épanouissement nouragique. Aux précisions chronologiques vient désormais (enfin !) s’ajouter une périodisation céramique quadripartite (ancien, moyen, récent, final) sur laquelle on attend avec impatience une publication détaillée, l’île étant ouverte aux influx italiens mais se révélant peu soumise aux impacts nord-continentaux.

Le renouveau des études sur l’Âge du bronze porte enfin sur ce qui touche à l’occupation du sol, à la sitologie, à la production des céréales et des légumineuses, c’est-à-dire au versant agraire de l’archéologie. Ayant longtemps milité en faveur de ce volet de la discipline, c’est avec satisfaction que j’en enregistre les plus récents développements. Et d’abord dans l’exemple désormais bien connu des sites retrouvés sous les cendres issues des coulées du Vésuve et consécutives à l’éruption des “Ponces d’Avellino”. Les recherches de C. Albore-Livadie nous ouvrent les yeux sur des pans entiers de paysages protohistoriques : champs cultivés, labourés à l’araire, terrains de pacage, lieux de stabulation de bovins, chemins à empreintes de chariots, parcellaire découpé en lots allongés. Le versant domestique de cette intense vie rurale trouve son point d’orgue dans la fouille de l’habitat de Nola où l’architecture de quatre maisons, miraculeusement conservées, a pu être étudiée avec une précision toute particulière. De même, l’organisation interne de ces constructions, leur équipement matériel, leurs réserves alimentaires nous révèlent, avec une rare netteté, les rythmes du quotidien.

Avec les recherches sous-marines de F. Leroy, se dévoile tout un aspect, encore inconnu il y a peu, de l’implantation de sites lacustres ou sub-lacustres qui jalonnaient les rives de l’étang de Thau. On est là face à un potentiel jusqu’ici peu exploité mais dont on sait ce qu’il est possible d’en tirer au plan des datations dendrochronologiques mais aussi de la conservation de toutes sortes d’artefacts ou de restes organiques. Les modèles lacustres ouest-alpins du Bronze final nous servent de fil conducteur. Lorsque les sites languedociens seront mieux cernés, il sera intéressant de rechercher si leur déclin s’inscrit dans le même créneau que celui des sites alpins et doit donc être attribué à un même mécanisme (climatique) ou si les situations sont diverses.

C’est notamment à partir de ces sites lacustres méridionaux mais aussi d’autres habitats provençaux ou rhodaniens que L. Bouby tente de retracer les caractères de l’économie agricole de l’Âge du bronze du sud de la Gaule. C’est pour l’auteur l’occasion de rappeler que le II<sup>e</sup> millénaire est celui qui voit notamment le développement de l’orge vêtue ainsi que l’apparition de l’épeautre

et du millet. Les petits habitats littoraux du Languedoc, dont on pensait qu'ils auraient pu être temporaires dans le cas d'une économie peu stabilisée ou fonctionner en osmose avec des établissements de l'arrière-pays, lui paraissent bien d'emblée pérennes. L'ancrage au sol qui s'amorce au Bronze final pourrait donc être plus vivace que prévu et s'effectuer dans le cadre de territoires alors émergents. Image confortée d'ailleurs par les premières nécropoles à incinération, indice d'une fixation des communautés selon un peuplement qui pourra assez peu varier lors des siècles qui suivront.

On ne saurait enfin aborder la lecture de cet ouvrage sans complimenter son concepteur, Dominique Garcia. Dans le cadre du séminaire qu'il anime à l'Université de Provence, notre collègue a su faire appel à plusieurs intervenants qui, sous des angles de vue différents, ont approfondi avec talent quelques-uns des aspects en plein renouvellement de l'Âge du bronze méditerranéen. Puisse ce séminaire en susciter d'autres du même intérêt.